



Extrait du UJFP

<https://www.ujfp.org/spip.php?article4910>

DEFENDONS NOS LIBERTES !

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -

Date de mise en ligne : mercredi 11 mai 2016

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Le 19 mai, l'Assemblée nationale examinera la troisième loi de prorogation de l'état d'urgence. Le gouvernement invoque aujourd'hui le Tour de France et l'Euro de football pour poursuivre sa tyrannie sécuritaire. Alors que la constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité ont été mises en échec par notre mobilisation, que l'inefficacité et les dangers de l'état d'urgence ont été démontrés, il s'obstine dans la voie de l'exception.

Le vote prochain du projet de loi Urvoas « renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement et la prorogation de l'état d'urgence » sont les deux faces de la même dérive : l'accroissement exorbitant des pouvoirs de la police et la marginalisation de la justice. Assignations à résidence, interdictions de rassemblements et de réunions, dissolutions d'associations dans l'état d'urgence, assignations, retenues administratives de 4 heures, fouilles dans l'espace public et pouvoirs de surveillance dans le « droit commun ».

Restons mobilisés contre ces atteintes insupportables aux libertés et manifestons le 18 mai contre l'état d'urgence et la répression, les violences policières, les contrôles au faciès, la stigmatisation des quartiers populaires et des musulman.e.s ou supposé.e.s tel.le.s. Alors que le syndicat ultra-répressif Alliance-Police Nationale joue la provocation en organisant un rassemblement le 18 mai à République. Il appelle même le gouvernement à utiliser les assignations à résidence prévues dans l'état d'urgence contre les militant.e.s ! Les démonstrations de force de l'État se multiplient dans les manifestations contre « la loi Travail et son monde ». Nous refusons cette chape de plomb sécuritaire.

Levée immédiate de l'état d'urgence et de l'état d'exception permanent

- ▶ ***Arrêt de la répression et de la stigmatisation des manifestant-e-s***
- ▶ ***et militant-e-s des mouvements sociaux, des migrant-e-s, des musulman-e-s ou supposé-e-s l'être, des quartiers populaires.***
- ▶ ***Respect de la liberté de manifester, de se réunir et de s'exprimer.***
- ▶ ***Retrait du projet de loi URVOAS***

Manifestation le 18 mai à 18 heures au départ de République (débat et prises de parole à l'arrivée jusqu'à 21 heures)